

## LES ÉTAPES D'INSCRIPTION

**DU 6 AU 30 MAI 2024,  
JUSQU'À 17H - PRÉ-INSCRIPTION**  
Envoi du dossier complété par mail :  
[pole.animation@mairie-villeurbanne.fr](mailto:pole.animation@mairie-villeurbanne.fr)

Si vous ne pouvez pas envoyer votre dossier par mail, vous pouvez vous pré-inscrire sur place, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, du lundi au jeudi de 14h à 17h (possibilité de pré-inscription sur rdv en dehors de ces horaires).  
Tél. : 04 78 85 55 82

### LE JEUDI 30 MAI - TIRAGE AU SORT

S'il y a plus de demandes que de places, un tirage au sort est organisé en visio. Vous serez informé par mail et/ou téléphone.

### INSCRIPTION

Sur rendez-vous, vous pouvez inscrire le participant en apportant les documents demandés (voir ci-contre) et en procédant au paiement (date et lieu communiqués ultérieurement).

En fonction des places restantes après cette étape, une inscription reste possible sur rendez-vous. Contactez la direction Jeunesse.

Les modalités d'inscription, le dossier d'inscription (téléchargeable) ainsi que le règlement du tirage au sort sont disponibles sur :

[www.villeurbanne.fr](http://www.villeurbanne.fr)

La Ville de Villeurbanne remercie ses partenaires



## DOCUMENTS À FOURNIR

### pour la pré-inscription :

Le dossier complété (sans les pièces justificatives).  
Ce dossier est à télécharger sur [www.villeurbanne.fr](http://www.villeurbanne.fr)

### pour l'inscription :

- une copie des pages vaccins du carnet de santé,
- une attestation d'assurance responsabilité civile extra-scolaire pour l'année en cours,
- une photocopie du justificatif de quotient familial,
- Le questionnaire de santé complété que vous trouvez sur le site : [www.villeurbanne.fr/vacances](http://www.villeurbanne.fr/vacances) (accéder à la démarche)
- une photocopie du brevet de natation (25m nage libre),
- un justificatif bons vacances CAF (si bénéficiaire),
- une carte de CMU (si bénéficiaire),
- un mode de paiement\*.

\* modes de paiement acceptés : espèces, chèques, chèques vacances ANCV

Les dossiers d'inscription sont valables pour une année civile. Ils doivent donc être renouvelés chaque année tout comme les pièces justificatives demandées.

Si vos enfants ont participé aux activités des vacances d'hiver et/ou printemps 2024 avec la direction Jeunesse, il n'est pas nécessaire de renouveler l'ensemble du dossier. Il vous suffit juste de compléter à nouveau le questionnaire de santé et d'indiquer les animations souhaitées.



# ÉTÉ 2024



**En route pour de nouvelles aventures ! Pour l'été 2024, la direction de la Jeunesse propose aux 12-17 ans des séjours au bord de la Loire, au centre de vacances de Saint-Priest-La-Roche.  
Les activités ? A vous de les imaginer !**

## DU 8 AU 19 JUILLET

« **ESPRIT COLO** »

6 ou 12 jours

**DU 8 AU 19 JUILLET**

(12 jours)

**DU 8 AU 13 JUILLET**

(6 jours)

**DU 14 AU 19 JUILLET**

(6 jours)

« **NUITS SOUS TENTE** »

6 ou 12 jours

**DU 8 AU 19 JUILLET**

(12 jours)

**DU 8 AU 13 JUILLET**

(6 jours)

**DU 14 AU 19 JUILLET**

(6 jours)

## DU 22 JUILLET AU 2 AOÛT

**DU 22 JUILLET AU 2 AOÛT**

(12 jours)

**DU 22 AU 27 JUILLET**

(6 jours)

**DU 28 JUILLET AU 2 AOÛT**

(6 jours)

**DU 22 JUILLET AU 2 AOÛT**

(12 jours)

**DU 22 AU 27 JUILLET**

(6 jours)

**DU 28 JUILLET AU 2 AOÛT**

(6 jours)

### TARIFS « **ESPRIT COLO** »

**6 jours : 168 €**

**12 jours : 336 €**

Chèques vacances acceptés.

Tarif selon quotient familial. Aide aux vacances CAF à déduire.

### TARIFS « **NUITS SOUS TENTE** »

**6 jours : 156 €**

**12 jours : 312 €**

Chèques vacances acceptés.

Tarif selon quotient familial. Aide aux vacances CAF à déduire.

### Le programme

Quel que soit le séjour, vous participerez aux temps de repas et de loisirs. L'équipe d'animation met en place des activités telles que des jeux, sorties baignade ou veillées et vous contribuez à la construction du programme. Activités manuelles ou dans la nature, sport ou culture... C'est selon vos envies !

Selon les cas, des temps d'activités sans animateurs pourront être proposés à des petits groupes.

Au-delà de vous faire passer de super vacances, l'objectif de ces séjours est de favoriser votre autonomie, de vous responsabiliser et de cultiver un esprit citoyen.

### L'hébergement

Deux formules sont possibles « Esprit colo » et « Nuits sous tente ».

### La durée

Les séjours durent entre 6 et 12 jours et peuvent se cumuler.

**Avant le séjour, une réunion d'information sera organisée.  
La date vous sera communiquée au moment des inscriptions.**